



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

AVIS PUBLIC

Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2022

Est, par les présentes, donné par la soussignée, Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

QUE, lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le mardi 7 décembre 2021, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2022. Celles-ci se tiendront au centre communautaire, situé au 20 rue Principale, à 19 h 30, aux dates suivantes :

- 11 janvier
- 8 février
- 1^{er} mars
- 5 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 9 août
- 6 septembre
- 4 octobre
- 1^{er} novembre
- 6 décembre

Donné à Saint-Gabriel-Lalemant ce 8^e jour du mois de décembre 2021.


Sylvie Dionne
Directrice générale et greffière-trésorière

